

Pas à pas dépôt de demande de PVE 2025

Dès le 3 septembre 2025 vous pouvez procéder au dépôt de votre demande de participation à vos vacances de cet été.

Date limite de dépôt : 3 octobre 2025

1 – Connectez-vous sur le site du CIE

2 – Rendez vous sur le menu « Vacances », rubrique « Participation Vacances Été 2025 »

Vous y retrouvez :

- les modalités de cette participation
- l'accès au dépôt de votre demande



3 – Déposez-votre demande suivant votre situation familiale enregistrée au CIE :

Si votre situation familiale a changé, n'oubliez pas de la mettre à jour **avant d'effectuer votre demande en ligne** en contactant le pôle adhérent par email à adherent@ciebourse.com

A - Cliquez sur l'onglet vous concernant puis suivez le guide.

Pas d'erreur possible, vous ne pouvez faire votre demande que suivant votre situation familiale personnelle.

[/ Vacances](#) / [Participation Vacances Été 2025](#) / [PVE 2025 - Dépôt des demandes](#)

PVE 2025 - Dépôt des demandes

La PVE - Participation aux Vacances d'Été a été spécialement créée pour donner un coup de pouce après avoir effectué vos vacances d'été.
Exclusivement pour les séjours dont les départs sont compris **entre le 1er juin 2025 et le 30 septembre 2025**.

DÉPÔT DU 3 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2025
Réponses en décembre 2025

PRINCIPES

- 1 participation par an pour un séjour effectué sur la période de juin à septembre d'une durée minimale de 6 jours consécutifs.
- Les factures présentées doivent être impérativement soldées et libellées en euros.
- Les factures prises en compte : billets de train, d'avion, les hôtels, les hôtels club all inclusive, hôtellerie de plein air.
- Les factures non prises en compte : location de voiture, mini-bar, restauration, frais de parking, excursion, SPA, les factures de location établies par un particulier, péage, etc.
- Cumul avec les offres promotionnelles et les catalogues week-ends de la Commission Vacances.
- Pas de cumul avec les programmations Été/Automne et Hiver/Printemps de l'année civile.

Pour retrouver toutes les modalités de la PVE [cliquez ici](#)

Faites votre demande suivant votre situation familiale.
Si cette dernière a changé, vous pouvez la modifier en nous contactant par e-mail à adherent@ciebourne.com



PVE CELIBATAIRE



PVE COUPLE AVEC ENFANT



PVE COUPLE SANS ENFANT



PVE FAMILLE MONOPARENTALE

B - Saisissez les dates de séjour pour chaque participant.

[/ Vacances](#) / [Participation Vacances Été 2025](#) / [PVE 2025 - Dépôt des demandes](#) / [PVE](#) / [Formulaire de pré-inscription](#)

Pré-inscription PVE

Tarifs

Tarif	Participant ↕	Coût unitaire	Dates
TARIF A	Adhérent	0,00 €	au
PARTICIPANT	Conjoint	0,00 €	au
PARTICIPANT	Enfant	0,00 €	au

Remarques

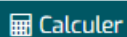
[Calculer](#)

[Retour](#)

2

Si certains de vos ayants droit ne sont pas partis avec vous, laissez les champs vides.
Vous avez un espace dédié pour nous faire part de vos remarques concernant votre séjour.

Cliquez ensuite sur



Vos factures n'étant ni téléchargées ni vérifiées il est normal que tous les montants soient à 0 € sur votre demande.

Pré-inscription PVE

Résultat du calcul

N°	Tarif	Participant	Coût unitaire	Quantité	Montant Total	Montant subvention	Votre part	Etat
1	TARIF A	Adhérent	0.00 €	7	0.00 €	0.00 €	0.00 €	✓
2	PARTICIPANT	Conjoint	0.00 €	7	0.00 €	0.00 €	0.00 €	✓
3	PARTICIPANT	Enfant	0.00 €	7	0.00 €	0.00 €	0.00 €	✓
TOTAL						0.00 €		



Pré-inscription possible



Pré-inscription impossible

C – Téléchargez vos documents au format .PDF



L'ensemble de vos documents ne doivent pas faire plus de 5 Mo
Les extraits de compte doivent correspondre aux factures de votre séjour téléchargées préalablement.

Documents justificatifs à fournir

Le fichier doit avoir l'une des extensions suivantes : .bmp, .doc, .docx, .jpg, .jpeg, .pdf, .png, .xls, .xlsx
La taille de l'ensemble des fichiers ne doit pas dépasser 5 Mo

Factures du séjour (transport & hébergement)

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Extrait de relevé de compte

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Sélectionner ...

Il ne reste plus qu'à cocher nos conditions générales de ventes et à « valider ma pré-inscription »

☐ En cochant cette case, j'accepte les conditions générales de vente et les modalités d'inscription aux activités du CIE et **RGPD**

Pour accéder aux modalités de demande de cette participation [cliquez ici](#)

✓ Je valide ma pré-inscription

← Retour

D – Validez votre pré-inscription

Vous aurez alors accès à votre état de synthèse.

Pré-inscription PVE

Information

Votre demande a bien été enregistrée.
Les réponses seront envoyées par e-mail en décembre 2025.

Enregistrement de la pré-inscription

Votre demande d'inscription a bien été enregistrée.

📄 Télécharger l'état de synthèse

Informations générales

Référence 02025144207
Exercice 2025
Date 25/08/2025
Commission VACANCES FORFAITAIRE
Activité PVE
Etat en Attente

Sens Versement
Subvention 0,00 €
Versé 0,00 €
Reste 0,00 €

Liste des inscriptions

Date	Participant	Tarif	Coût réel	Part salarié	Aide CIE
25/08/2025	Adhérent	TARIF A	0,00 €	0,00 €	0,00 €
25/08/2025	Conjoint	PARTICIPANT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
25/08/2025	Enfant	PARTICIPANT	0,00 €	0,00 €	0,00 €



Attention, vous n'aurez plus accès aux documents que vous nous avez transmis.

Nous vous conseillons de **préparer à l'avance vos pièces justificatives.**

1 seule demande par adhérent.

Votre demande ne sera pas modifiable

Aucun document ne sera accepté par e-mail

L'équipe se tient à votre disposition par e-mail à vacances@ciebourse.com et par téléphone au 01 40 13 56 60.